

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 7 mai 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 7 mai 2018, à 20h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Présentation et acceptation des états financiers consolidés 2017
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Démolition bâtiment municipal : Mandat de démolition
 - 8.2 Club Bonne Entente FADOQ La Doré : Fête de la fidélité
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9.1 Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré :
 - 9.1.1 Autorisation de diffusion de données municipales
 - 9.1.2 Dépôt du rapport annuel
10. VOIRIE
 - 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Programme d'aide à la voirie locale : Choix des travaux

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Mandat pour la vidange des étangs d'épuration

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure au 3920, rue des Peupliers
- 13.2 Développement nouvelle zone résidentielle : Caractérisation phase II lot 4 595 409

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Rallye des Loups : Remerciements
- 14.2 Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien : Reconnaissance comme piste municipale
- 14.3 Les Loups au Volant : Déplacement de la piste Ellen Rochefort
- 14.4 Complexe sportif : Hotte de cuisine

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Consultation citoyenne : Décret de la date officielle

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Semaine de la santé mentale : Proclamation

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2018-05-100

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2018-05-101

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2018

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 9 avril 2018 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 9 avril, j'ai participé à la séance du conseil municipal. Le 10 avril, j'ai participé à une rencontre en lien avec la passerelle sur la rivière Ashuapmushuan pour les sentiers motorisés et, en soirée, j'ai participé à une séance publique de la MRC Domaine-du-Roy. Le 11 avril, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 18 avril, j'ai participé au Colloque travail-emploi. Le 21 avril, j'ai participé au super-spaghetti du Festival du Cow Boy de Chambord. Le 22 avril, j'ai participé au brunch de l'UPA. Le 23 avril, j'ai participé à une rencontre pour la relance du comité de l'Alliance forêt boréale. Le 24 avril, j'ai participé à un plénier de la MRC Domaine-du-Roy. Le 27 avril, j'ai participé à une rencontre en lien avec le sentier de vélo La Doré/Saint-Félicien ainsi qu'à une rencontre du comité inter municipal en incendie. Le 30 avril, j'ai participé à la conférence de presse de Produits Forestiers Résolu. Le 3 mai, j'ai participé au Gale Osentreprendre.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre de la CADLD et au comité inter municipal en incendie.

Katia Duchesne a participé à la soirée bénéfice d'Éveil-Naissance, à la présentation de la halte-garderie, à la rencontre de la CADLD et à une rencontre du SARP.

Serge Allard a participé à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., à une rencontre du Centre des Loisirs et à la conférence de presse de PFR.

Michel Simard a participé à la rencontre de la CADLD, à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., au dévoilement de la stratégie sur la main d'œuvre de la MRC Domaine-du-Roy et à la conférence de presse de PFR.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à la conférence de presse de PFR et à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Moulin des Pionniers inc.

Pierre-Paul Lalancette a participé à la soirée bénéfice d'Éveil Naissance, à l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Moulin des Pionniers inc., à la conférence de presse de PFR et à une rencontre de la CADLD.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2018-05-102

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'avril de la Municipalité au montant de 231 881.39\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	221 071.28\$
- Complexe sportif	8 158.27\$
- Centre des Loisirs	1 369.54\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>1 282.30\$</u>
	231 881.39\$

POINT

RÉSOLUTION 2018-05-103

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2017

Monsieur Marc Lévesque de Raymond Chabot Grant Thorthon présente les états financiers consolidés 2017.

Le maire fait rapport sur les états financiers consolidés 2017.

Il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les états financiers consolidés 2017 tel que présentés par Raymond Chabot Grant Thornton et préparé par l'administration municipale.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AVRIL

Le résumé de la correspondance du mois d'avril est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2018-05-104
DÉMOLITION BÂTIMENT MUNICIPAL : MANDAT DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT QUE les projets de réaménagement des bureaux municipaux et de construction d'une caserne de pompiers sont complétés;

CONSIDÉRANT QUE la démolition de l'ancienne caserne de pompiers fait partie du projet mentionné précédemment;

CONSIDÉRANT les appels d'offres publics diffusés;

CONSIDÉRANT les propositions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de Francis Leclerc, ingénieur au dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de démolition de l'ancien hôtel de ville et de l'ancienne caserne à Entreprise Jean Tremblay et Fils, et ce, pour la somme de 94 766.99\$, incluant les taxes applicables et selon la proposition datée du 27 avril 2018. Les sommes seront prises à même le règlement d'emprunt 2017-006.

POINT 8.2
RÉSOLUTION 2018-05-105
CLUB BONNE ENTENTE FADOQ LA DORÉ : FÊTE DE LA FIDÉLITÉ

CONSIDÉRANT la tenue de la Fête de la Fidélité le 19 mai prochain au Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent souligner les relations de couple de longue durée fêtées lors de cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 250\$ pour la tenue de la Fête de la fidélité au Club Bonne entente FADOQ de La Doré.

POINT 9.1.1
RÉSOLUTION 2018-05-106
SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN – SAINT-PRIME – LA DORÉ :
AUTORISATION DE DIFFUSION DE DONNÉES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE LE Gouvernement et les Municipalités désirent accroître la transparence de l'administration publique et soutenir le développement des services aux citoyens et le développement économique à l'aide des données ouvertes (données numériques diffusées de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant leur libre accès et leur réutilisation);

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec a ainsi conclu avec certaines villes une entente concernant la mise en place d'un portail commun de données ouvertes;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un tel portail permet une plus grande mise en valeur du potentiel des données ouvertes en favorisant notamment une plus grande simplicité dans l'utilisation et le croisement des données pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré a adhéré à ladite l'Entente concernant le portail commun des Données ouvertes entre le Gouvernement et les Municipalités afin d'assurer un accès libre, facile et gratuit à ses données ouvertes;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que la Municipalité de la Paroisse de La Doré donne son autorisation au Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré afin que les données relatives à la localisation des bornes fontaines sur son territoire soient présentes sur le portail afin d'être accessibles pour les citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise le Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré de rendre disponibles les données relatives à son territoire sur le portail commun des données ouvertes ;
- ne se tient aucunement responsable de mettre à jour lesdites données ;
- se décharge également de toute responsabilité en lien avec lesdites données ouvertes.

POINT 9.1.2

SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN – SAINT-PRIME – LA DORÉ : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

Le conseiller responsable dépose le rapport annuel du Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2018-05-107

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE : CHOIX DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la demande du député, monsieur Philippe Couillard, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur différentes voies routières locales, et ce, pour la somme de 620 000\$ pour l'exercice financier 2018, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Des travaux de recharge de chemin (8 000\$), de remplacement de ponceau (5 000\$), de marquage de la chaussée (7 000\$), de réfection du pont de la Petite-Chute (300 000\$) et de réfection de la rue des Pins (300 000\$) sont proposés.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2018-05-108

MANDAT POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS D'ÉPURATION

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation en cours;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au vidange complet des étangs d'épuration afin de continuer le projet;

CONSIDÉRANT QUE les étangs doivent être vidés au besoin;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public réalisé par l'administration municipale;

CONSIDÉRANT les trois (3) propositions reçues et conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de Les Produits B.C.C.inc., chargé de projet;

CONSIDÉRANT QUE la réserve prévue à cette fin s'élève à 40 790\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde le mandat de réalisation de la vidange des étangs d'épuration à Forfaits MM K-7 inc., et ce pour la somme de 47 772.24\$, plus les taxes applicables. Les sommes excédentaires à la réserve seront prises à même le surplus accumulé.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2018-05-109

DÉROGATION MINEURE AU 3920, RUE DES PEUPLIERS

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure pour la propriété du 3920, rue des Peupliers, lot 4 595 116, afin de permettre une distance séparatrice entre la maison et le garage à 1.2 mètres au lieu de 2 mètres minimum qui est prévue à la réglementation municipale le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-Géomètre, minute 4910.

Cependant, le conseil municipal ajoute la clause d'obligation de modification de la position du garage afin de respecter la réglementation en vigueur, et ce, dans un délai maximum de deux (2) ans.

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2018-05-110

DÉVELOPPEMENT NOUVELLE ZONE RÉSIDENIELLE : CARACTÉRISATION PHASE II LOT 4 595 409

CONSIDÉRANT le projet de développement domiciliaire dans le secteur urbain;

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement pour l'obtention d'un certificat d'autorisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la caractérisation phase II du lot 4 595 409. Les sommes seront prises à même l'argent remboursé d'un prêt consenti à un organisme.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2018-05-111

RALLYE DES LOUPS : REMERCIEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le comité du Rallye des Loups a remis des bucks identifiés au logo de l'organisation pour tous les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré remercie le comité du Rallye des Loups pour leur don de bucks identifiés. Ces derniers seront utilisés lors des séances publiques du conseil municipal.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2018-05-112

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEN : RECONNAISSANCE COMME PISTE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'imprévus hors de notre contrôle sont survenus dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très limités par les budgets disponibles dû aux problématiques et aux obligations imposées à régler;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe la Corporation de la Véloroute des Bleuets que, présentement, ce développement sera de connotation municipale seulement entre les deux municipalités concernées soit La Doré et Saint-Félicien. La possibilité de devenir une composante d'un réseau associé pourra être réévaluée éventuellement si les parties se montrent intéressées.

POINT 14.3

RÉSOLUTION 2018-05-113

LES LOUPS AU VOLANT : DÉPLACEMENT DE LA PISTE ELLEN ROCHEFORT

CONSIDÉRANT QU'afin de se conformer aux exigences de leurs assureurs pour la présentation des courses d'accélération lors du Festival des Camionneurs, Les Loups au volant doivent ajouter des éléments de sécurité à leur piste d'accélération;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de ces éléments de sécurité entraîne un empiètement sur la piste Ellen Rochefort qui est contiguë à la piste d'accélération;

CONSIDÉRANT le Fonds de développement du territoire – volet local - de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QU'il y a des sommes restantes dans ce fonds soit 8 111\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré désire utiliser lesdits fonds restants pour le projet de déplacement de la piste d'accélération de Les Loups au Volant, et ce, afin d'assurer la sécurité des spectateurs et de permettre une meilleure visibilité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise le déplacement de la piste Ellen Rochefort en collaboration avec Les Loups au Volant. La piste devra être refaite de façon conforme et selon les normes en vigueur;
- autorise le conseil d'administration de Les Loups au Volant de procéder à une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de développement des territoires – volet local - de la MRC Domaine-du-Roy pour la totalité restant dans le fonds;
- autorise un budget de 5 000\$ pour la réalisation de ce projet.

POINT 14.4

RÉSOLUTION 2018-05-114

COMPLEXE SPORTIF : HOTTE DE CUISINE

CONSIDÉRANT les résolutions 2017-12-272 et la résolution précédente;

CONSIDÉRANT QUE le projet de passerelle pour Les Loups au volant a été refusé pour une demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré avait réservé des fonds à la hauteur de 10 000\$ pour la réalisation dudit projet de passerelle;

CONSIDÉRANT le solde restant de 5 000\$ réservé et que ce dernier pourrait être utilisé pour la mise aux normes de la hotte de la cuisine du Complexe sportif;

CONSIDÉRANT la participation financière au projet de mise aux normes de la hotte de cuisine de la part du Rallye des Loups pour la somme de 1 000\$ et de la part de Les Loups au Volant pour la somme de 2 000\$;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé total de mise aux normes de la hotte de cuisine s'élève à 10 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a procédé à d'autres demandes d'aide financière en lien avec ledit projet de mise aux normes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'utilisation du solde réservé restant de 5 000\$ pour la mise aux normes de la hotte de cuisine du Complexe sportif. L'administration municipale est également autorisée à procéder à des demandes d'aide financière externes pour ce projet. Cette autorisation est conditionnelle à une réponse positive à la demande au Fonds de développement du territoire – volet local – de la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 15.1

RÉSOLUTION 2018-05-115

CONSULTATION CITOYENNE : DÉCRET DE LA DATE OFFICIELLE

CONSIDÉRANT QUE les derniers états généraux datent de 2011;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des propositions suggérées à ce moment ont été réalisées;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mettre à jour la planification stratégique de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent consulter la population afin de connaître leurs attentes et leurs projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré fixe au 2 juin 2018, la consultation citoyenne en lien avec les projets de développement futur de la Municipalité de la Paroisse de La Doré. De la publicité et des informations supplémentaires seront adressées à la population afin de solliciter leur participation.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2018-05-116

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE : PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2018 Semaine de la santé mentale dans la Municipalité de la Paroisse de La Doré et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les

entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « Agir pour donner du sens ».

Questions

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2018-05-117
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h45, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale